



## **Comptes annuels**

### **ASS ALLIANCE POLICE NATIONALE**

8 rue Dahomey

75011 PARIS

Exercice du : 01/01/2022      au 31/12/2022

APE : 9499Z

SIRET : 30824441700041

#### **CBA EXPERTS**

27-29 Avenue Philippe Auguste 75011 PARIS  
Tél : 01 43 42 43 33 - email : cabinet@cba-experts.com  
SIRET : 39528822800020

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	93 600	24 700	68 900	505
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions	806 490	719 158	87 332	141 098	
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	1 042 231	721 760	320 471	220 752	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	124 001		124 001	79 988	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 066 322</b>	<b>1 465 618</b>	<b>600 703</b>	<b>442 343</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	561 791		561 791	253 344
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				14 986
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 068		4 068	3 246	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	115 966		115 966	49 934	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	2 494 478		2 494 478	3 043 480	
<b>DISPONIBILITES</b>	715 977		715 977	1 149 606	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	288 526		288 526	573 743
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>4 180 806</b>		<b>4 180 806</b>	<b>5 088 340</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>6 247 128</b>	<b>1 465 618</b>	<b>4 781 509</b>	<b>5 530 683</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	443 440	443 440
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	3 833 337	3 689 244
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(310 029)</b>	<b>144 093</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>3 966 748</b>	<b>4 276 777</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Total des fonds propres</b>	<b>3 966 748</b>	<b>4 276 777</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		24
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	547 026	516 324
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2 896	2 831
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	193 740	187 338	
Produits constatés d'avance	71 099	547 388	
<b>Total des dettes</b>	<b>814 761</b>	<b>1 253 906</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 781 509</b>	<b>5 530 683</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(310 028,52)	144 092,94	
(1) Dont à moins d'un an	814 761	1 253 906	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		24	

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	3 400 996	3 164 695
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	308 447	30 133
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 448 977	2 740 924
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	508 219	414 185
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		400
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	473	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	24 357	23 864	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 691 469</b>	<b>6 374 201</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	5 762 085	2 771 559
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 981 827	3 101 956
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 585	8 962
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	262 345	252 420
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 358	38 352	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>10 017 201</b>	<b>6 173 249</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(325 732)</b>	<b>200 952</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(325 732)</b>	<b>200 952</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 913	8 501
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	53	8
	Différences positives de change	246	
	<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>4 213</b>	<b>8 509</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		53
	Intérêts et charges assimilées		20
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 932	2 003
<b>Total des charges financières</b>		<b>3 932</b>	<b>2 077</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>281</b>	<b>6 432</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(325 451)</b>	<b>207 385</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	8 000	84
	Sur opérations en capital	9 509	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>17 509</b>	<b>84</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	1 240	40 274
	Sur opérations en capital	99	21 214
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 339</b>	<b>61 488</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>16 170</b>	<b>(61 404)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		748	1 888
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>9 713 191</b>	<b>6 382 794</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>10 023 219</b>	<b>6 238 701</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(310 029)</b>	<b>144 093</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		1 343 425	1 049 626
<b>TOTAL</b>		<b>1 343 425</b>	<b>1 049 626</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		1 343 425	1 049 626
<b>TOTAL</b>		<b>1 343 425</b>	<b>1 049 626</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2022** ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014, des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07 et du règlement ANC n° 2018-06 du 5/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 781 509** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 713 191** euros et un total **charges** de **10 023 219** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-310 029** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

## Description de l'objet social

Alliance Police Nationale est un syndicat policier créé le 9 mai 1995 organisé sous forme associative.

Le syndicat est le résultat de la fusion de deux organisations syndicales : le Syndicat Indépendant de la Police Nationale (SIPN) et le Syndicat National des Enquêteurs (SNE). Il est affilié à la CFE-CGC.

Alliance police nationale est une organisation à but non lucratif qui défend les intérêts moraux et professionnels des policiers en charge de la Paix Publique, des Investigations et de l'Ordre public. Il défend les intérêts de la profession devant les différentes administrations gouvernementales et judiciaires sur le territoire français. Il est présent dans les instances représentatives des Institutions de la Police.

Le syndicat dispose de catégories de ressources qui sont :

- les cotisations des membres,
- les subventions du Ministère et de la région,
- les dons divers.

## Faits essentiels de l'exercice avant une incidence comptable

Néant

## Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Autres éléments significatifs

Néant

## Evènements postérieurs à la clôture

Compte tenu de la forte croissance de l'activité d'Alliance Avantages, il a été décidé de gérer cette activité dans une association distincte du syndicat à compter de début 2023.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et brevets	2 à 3 ans
- Constructions	15 ans
- Agencements et aménagements des constructions	- ans
- Installations techniques	- ans
- Matériel et outillage industriels	- ans
- Agencements, aménagements des installations	3 à 8 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine, ou la durée réelle d'utilisation selon les cas.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

## Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change afférents aux opérations commerciales sont constatés respectivement dans les postes "Autres produits" et "Autres charges" du compte de résultat.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## Disponibilités

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites en comptabilité pour leur coût de revient d'origine.

Les cessions sont enregistrées selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

## Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- à la fin de la période concernée, l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'entreprise pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par l'entreprise, d'évaluations réalisées par ses conseils, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires. Ces différentes estimations sont revues à chaque arrêté comptable.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Cotisations

Les cotisations sont versées par les adhérents sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale et l'abonnement à la revue trimestrielle. Elles sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

## Reuves

Le syndicat publie des revues trimestrielles qui sont envoyées aux membres.

Les charges liées au routage et à la publication de ces revues sont constatées dans les comptes de façon à ce que 4 numéros soient rattachés à l'exercice comptable.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Alliance Avantages

Le 21 octobre 2019, Alliance Police Nationale s'est dotée d'une branche dénommée « Alliance Avantages ». Sa composition et ses attributions sont définies aux statuts et au règlement intérieur d'Alliance Police Nationale.

Cette activité permet aux adhérents de bénéficier de différents services et produits à un tarif privilégié, soutenant ainsi leur pouvoir d'achat. L'ensemble des produits est diffusé aux adhérents à prix coûtant via un site marchand dédié.

Cette activité est soumise aux impôts commerciaux.

## Comptabilisation des dons reçus

Les dons reçus autres que les cotisations ont été comptabilisés dans un compte " Ressources liées à la générosité du public".

## Contributions volontaires en nature

Pour tenir compte des dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 05/12/2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, il a été procédé à l'évaluation du bénévolat relatif aux membres du personnel du syndicat qui sont détachés au Bureau National par le Ministère de l'Intérieur auquel ils appartiennent. A ce titre, leur rémunération est prise en charge par leur Administration.

Le syndicat bénéficie ainsi pour son fonctionnement quotidien de 33 personnes, effectif calculé au prorata du temps de présence, valorisées avec leur indice respectif de salaires bruts (barème des traitements du 01/07/2022) augmenté des charges sociales patronales, représentant un montant global de 1 343 425 €.

## Régime Fiscal

L'activité (hors branche Alliance Avantages) de l'entité étant sans but lucratif, elle n'est pas assujettie aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Toutefois, elle est redevable de l'impôt sur les sociétés à un taux réduit sur les revenus de son patrimoine.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	226 320		93 600		226 320	93 600
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>226 320</b>		<b>93 600</b>		<b>226 320</b>	<b>93 600</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						806 490
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	806 490					
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	132 040		36 288		82 418	85 910
Matériel de transport	424 456		137 203		12 140	549 519
Matériel de bureau, informatique et mobilier	350 904		109 700		53 803	406 802
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 713 890</b>		<b>283 192</b>		<b>148 361</b>	<b>1 848 721</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	79 988		48 144		4 131	124 001
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>79 988</b>		<b>48 144</b>		<b>4 131</b>	<b>124 001</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 020 198</b>		<b>424 935</b>		<b>378 811</b>	<b>2 066 322</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	225 815	25 205	226 320	24 700
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>225 815</b>	<b>25 205</b>	<b>226 320</b>	<b>24 700</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	665 392	53 766		719 158
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	130 903	5 046	82 418	53 531
	Matériel de transport	287 152	110 600	12 140	385 612
	Matériel de bureau, mobilier	268 593	67 728	53 704	282 617
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 352 040</b>	<b>237 140</b>	<b>148 262</b>	<b>1 440 918</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 577 855</b>	<b>262 345</b>	<b>374 582</b>	<b>1 465 618</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	124 001		124 001
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	4 068	4 068	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 011	30 011	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 200	27 200	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	58 756	58 756	
Charges constatées d'avance	288 526	288 526		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>532 561</b>	<b>408 560</b>	<b>124 001</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	547 026	547 026		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	2 636	2 636		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	260	260		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	193 740	193 740			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	71 099	71 099			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>814 761</b>	<b>814 761</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2022
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>33 492</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>Clients - factures à établir</i>	4 068	<b>4 068</b>
<b>Autres créances</b> <i>Etat - produits à recevoir</i> <i>Intérêts courus s/val. mob.</i>	27 200 2 225	<b>29 424</b>

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>309 305</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>115 305</b>
<i>Fourn. - fact. non parvenues</i>	57 094	
<i>Fact.non parv. - Alliance Avantage</i>	58 211	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>260</b>
<i>Etat-Ch. à payer Alliance Avantage</i>	260	
<b>Autres dettes</b>		<b>193 740</b>
<i>Divers - charges à payer</i>	193 740	

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			71 099
Cotisations 2023		40 516	
Alliance Avantage		30 583	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			71 099

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>288 526</b>
Charges Courantes		239 675	
Alliance Avantages		1 085	
Goodies		47 767	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>288 526</b>

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2022
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>17 509</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b> <i>Prdts except. s/opér. gestion</i>	8 000	<b>8 000</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b> <i>Cession des éléments d'actifs</i>	9 509	<b>9 509</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 339</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>Autres charges except. gest.</i>	1 240	<b>1 240</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b> <i>Val. compt. élts actif cédés</i>	99	<b>99</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>16 170</b>

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
<b>Engagements de crédit-bail</b>		
Engagements de crédit-bail	8 079	
Engagements de locations financières	40 631	
	<b>48 710</b>	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>48 710</b>	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

## Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>					<b>9 940</b>	<b>9 940</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	<b>TOTAL</b>					
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	Cumul exercices antérieurs				2 659	2 659
	Dotation exercice				1 772	1 772
	<b>TOTAL</b>				<b>4 431</b>	<b>4 431</b>
<b>REDEV. RESTANT A PAYER</b>	à 1 an au plus				1 772	1 772
	entre 1 et 5 ans				2 806	2 806
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>4 579</b>	<b>4 579</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				3 500	3 500
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>				<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>					<b>1 772</b>	<b>1 772</b>

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	443 440			443 440
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 689 244	144 093		3 833 337
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	144 093		144 093	
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>4 276 777</b>	<b>144 093</b>	<b>144 093</b>	<b>4 276 777</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat Bénévolat	1 343 425	1 049 626
	1 343 425	1 049 626
<b>Total</b>	<b>1 343 425</b>	<b>1 049 626</b>
Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole Personnel	1 343 425	1 049 626
	1 343 425	1 049 626
<b>Total</b>	<b>1 343 425</b>	<b>1 049 626</b>

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	19 927	16 085	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>19 927</b>	<b>16 085</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>19 927</b>	<b>16 085</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

La somme de 19 927 € comprend un complément de 4 348 € de l'année 2021.



**Marianne KOBIS**

Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

95 rue de Lourmel - 75015 Paris  
Tél. : 01 40 59 86 91 - Fax : 01 45 75 02 70  
Email : [cabinet.marianne.kobis@gmail.com](mailto:cabinet.marianne.kobis@gmail.com)  
[contact@kobis.fr](mailto:contact@kobis.fr)  
Site internet : [kobis.fr](http://kobis.fr)

---

## **ALLIANCE POLICE NATIONALE**

**Siège social : 8, Rue du DAHOMEY – 75011 PARIS**  
**SYNDICAT PROFESSIONNEL**  
**N° d'immatriculation Préfecture : 18812**  
**Siret : PARIS B 308 244 417 00041**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

-  
**EXERCICE CLOS le 31 DECEMBRE 2022**



Marianne KOBIS

Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

95 rue de Lourmel - 75015 Paris  
Tél. : 01 40 59 86 91 - Fax : 01 45 75 02 70  
Email : cabinet.marianne.kobis@gmail.com  
contact@kobis.fr  
Site internet : kobis.fr

## **Vérification du bilan financier et des autres documents adressés aux membres**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Point évoqué l'année précédente, je souhaite vous faire part de la réponse obtenue de mon organisme de Tutelle la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, qui a confirmé l'obligation pour votre syndicat de procéder à la publication de ses comptes annuels auprès d'un Journal Officiel habilité. (Art L 2135-1 du code du travail). Dans ce contexte, j'ai obtenu l'assurance raisonnable de la part de votre Direction, que la publication des comptes serait désormais réalisée.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le bilan financier du Trésorier et dans les autres documents remis aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement du syndicat relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du syndicat ALLIANCE POLICE NATIONALE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier et validé par le Bureau National.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.